

الرقم	الموضوع	مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
Tunisie	الموقع الواب :	
البلد	المصدر : La Presse	
العدد و [ص]:	التاريخ 2011-09-08	

Associations L'Union des femmes libres est née

Une coalition «Union des femmes libres» réunissant quatre associations féminines a été récemment créée «dans l'objectif de renforcer la présence de la femme dans la vie .«publique

Ces associations, "Haouwa" (Eve), "Femmes tunisiennes", "Femmes et complémentarité" et " Tounissiet " (tunisiennes), connues pour être de tendance islamiste, se sont engagées, dans un communiqué commun, à défendre l'identité arabo-musulmane de la Tunisie, la démocratie, l'indépendance de la justice, la liberté de presse et la transparence de .l'administration

Elles ont dénoncé toute forme de tutelle et d'exploitation politique de l'image de la femme, à l'instar de ce qui se faisait sous l'ancien régime, appelant à associer les associations féminines à toute décision relative au statut de la femme et aux efforts pour impulser le .processus démocratique

La femme doit assumer un rôle efficient sur la scène politique et ne plus se limiter à une " présence de forme", a indiqué Thouraya Chtiba Chebbi, présidente de l'association Haouwa à l'agence TAP. Certains partis ont consacré le principe de la parité sur les listes électorales pour l'Assemblée constituante dans le seul but de combler un vide, a-t-elle estimé. «Il ne s'agit nullement d'une véritable conviction de l'importance de la contribution de la femme au .«processus démocratique

S'agissant de la polémique sur la polygamie, Mme Chebbi a soutenu que les Tunisiens ont tranché cette question depuis des décennies. Elle a, à cet égard, dénoncé «les surenchères menées par certaines parties à propos de la question de l'héritage et les tentatives visant à .«porter atteinte à l'identité arabo-musulmane

La femme tunisienne fait face au quotidien à de nombreuses difficultés qui nécessitent une » .réflexion approfondie et des solutions urgentes», a-t-elle estimé

La coalition d'associations féminines, créée après le 14 janvier, est connue pour être de tendance islamiste. Elle a appelé à soumettre à référendum les conventions internationales et ."tout projet éducatif ou culturel "pouvant porter atteinte à l'identité arabo-musulmane

Le gouvernement tunisien a adopté le 17 août un projet de décret-loi relatif à la levée des réserves inscrites dans l'annexe de la loi de 1985, portant ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw)

Malgré la pression exercée par plusieurs composantes de la société civile, le gouvernement a maintenu la déclaration finale qui stipule «qu'il ne sera pris aucune décision réglementaire ou législative non conforme à l'article premier de la Constitution»

